

## **Le débat sur la maternité pour autrui est lancé**

Le groupe de travail du Sénat sur la maternité pour autrui, ou « les mères porteuses », a rendu son rapport le 25 juin dernier. Il formule différentes recommandations dans la perspective de la prochaine révision des lois bioéthiques attendue pour 2009.

La nécessité de légiférer et d'encadrer de façon stricte cette question de la gestation pour autrui est affirmée. Les Sénateurs du groupe de travail proposent des conditions d'éligibilité strictes tant vis-à-vis des bénéficiaires que des gestatrices. Le régime légal est préféré au régime contractuel.

Retrouvez le rapport et la synthèse de cette contribution sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/commission/soc/index.html>